

CR Réunion du 09/12/2019

Prévisionnel 2020 Croc Bauges et points divers

Présents : Marie-Noëlle, Denis, Angélique, Cyrille

- Travail sur le dernier document fourni par Camille Estevez du GRAP
- Mise à jour des chiffres réalisés 2019 ; hypothèse retenue, 8% d'augmentation de CA sur 2020 donnée par Ronan. Tout en gardant la marge théorique de 28%
- Mise à jour des AACE (Charges externes), à 57.000€ dont 2.000€ dédiés à l'association pour outil de communication interne et animations (festiv'automne par exemple), cela fait 6% d'augmentation. Sachant qu'en 2019 il y a eu des « inattendus » (réparation frigo, investissement caisse, régule Abeille Verte ...)
- Décision prise que l'association et le magasin aient un budget de 500€ pour des bons d'achats cadeau lorsqu'ils sont sollicités. Ne rentre pas dans ce budget la participation à des fins commerciales et de soutien des activités locales (exemple bauges ski nordique, pour être en encart dans la brochure)
- Salaires : décision d'augmenter les permanents à 10.38€ de l'heure au 1^{er} avril, pour rappel actuellement 10.26€. Si après mise à jour du budget en septembre la réalité est conforme aux prévisions, passage à 10.83€ brut des CDI au 1^{er} octobre.
- Les renforts d'été, ont été intégrés en tenant compte des primes (CP et fin de contrat) pour 2 personnes sur juin, juillet, août. Afin d'absorber le surplus d'activité, tout en permettant aux permanents de prendre leurs congés. Est envisagé de faire travailler les renforts en alternance 1 samedi sur 2 (toujours avec 1 permanent) ce qui permet de soulager l'équipe, avec 1 samedi travaillé sur 6 et non sur 3 pendant cette période.
- Suite à la demande de Laura, intégration de l'externalisation du ménage avec un coût de 425€ HT par mois. Basé sur un devis de LS Propre, et d'après le coût de la prestation réalisée par Isabelle Lafrasse précédemment (400€ HT en 2019). Angélique demande à Marie Pineau un devis pour comparer et si possible faire travailler quelqu'un des Bauges directement. Les heures de Laura seront reportées sur la semaine afin de dégager du temps administratif à Cyrille.
- Cela fait donc 5.81 ETP sur l'année, en comptant les renforts été et en ressortant l'externalisation du ménage.
- Dans le prochain document il faut faire apparaître le montant engagé pour la formation de manière plus explicite
- Cyrille et Angélique doivent regarder plus en détail la « moulinette » et les AACE, pour affiner la prévision et aller chercher des axes de progrès. Des pistes sont déjà étudiées et prioritaires, les contrats maintenance, les télécommunications, les frais de commissions TPE, l'assurance.
- Sur la Dotation aux Amortissement nous sommes restés sur le même montant que 2019, qui sera à travailler avec le GRAP en sortant ce qui est en fin d'amortissement et y intégrant ce qui peut l'être (SILO vrac, Caisse, Ordinateur Cyrille, Aspirateur... ??)
- Nous attendons la réponse de l'appel à projet LEADER pour la porte permettant la fermeture sous la terrasse. Celle-ci ne devant pas intervenir avant septembre, il n'en est pas fait

mention dans ce prévisionnel. Camille nous a fait part que pour ces travaux l'amortissement peut se faire de 5 à 8 ans.

- Idem pour les vidéos « producteurs » sauf pour l'amortissement qui lui n'existe pas.
- Le travail sur les marges réelles des produits se poursuit pour aboutir en 2020, à la définition de règles communes et connues de tous afin d'avoir une meilleure visibilité, cohérence et attractivité.
- Quelques chiffres en résumé : (c'est théorique et en attente de confirmation de 2019)

CA 2020 :	857.000€	+8%
Masse Salariale :	132.600€	- 1.5% (avec les 2 augmentations)
EBE :	15.900€	+15.500€
REX :	5.596€	+12.000€
- Réunion producteurs : proposition de les mettre en place en 2 temps. Tout d'abord une réunion avec les maraichers afin de bien se caler pour les approvisionnements de cet été et harmoniser la gestion des pertes. Réunion à bien préparer en amont. On se fixe l'objectif d'une réunion avant fin janvier 2020. 2^{dn} temps : réunion proposée à l'ensemble des producteurs.
- Cyrille finalise le travail sur les fiches de postes (établies à partir des fiches de postes de la Carline) et mets à jour le tableau de répartition des tâches (synthèse des 2 fichiers existants : modèle Laurent/modèle Ronan) pour poser ce que chacun fait dans l'organisation actuelle.